



---

## **PROPOSITION DE STAGE**

---

### **Contexte**

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et son décret d'application du 18 mai 2005 concernant les réserves naturelles, ont défini une nouvelle compétence réglementaire pour les Régions : créer des réserves naturelles régionales (RNR) et administrer les anciennes réserves naturelles volontaires. De nombreux Conseils régionaux ont vu dans ce transfert de gestion une opportunité pour développer leur politique de protection de la nature.

On dénombre 2 réserves naturelles régionales dans les Pyrénées-Atlantiques, situées à quelques kilomètres l'une de l'autre. Il s'agit des réserves naturelles régionales (RNR) d'Errota Handia sur la commune d'Arcangues et de l'Etang de Chourroumillas sur les communes d'Arcangues et de Bassussarry.

La volonté et l'implication des propriétaires et du CEN Aquitaine, gestionnaire, avec le soutien des partenaires techniques et financiers de la gestion (Conseil Régional, Agence de l'Eau, Conseil Départemental), ont permis de mettre en œuvre des mesures visant la conservation du patrimoine naturel de ces sites depuis les années 2000, et un classement en RNR en 2008 et 2014. Néanmoins, la diversité biologique des sites, essentiellement liée à des milieux humides, est largement tributaire des activités ayant cours sur les bassins-versants, marqués notamment par l'artificialisation des sols et des mutations agricoles.

A ce titre, le CEN Aquitaine, gestionnaire des 2 réserves, a défini pour chaque RNR un Périmètre d'Action Territoriale, au sein duquel doivent être menées des actions en faveur de la préservation et de la prise en compte du patrimoine naturel, et ce à différentes échelles, et avec différents degrés d'intervention.

Ces enjeux, identifiés depuis plusieurs années dans les plans de gestion des deux Réserves Naturelles, ont conduit à mener plusieurs actions à l'échelle des bassins-versants (sensibilisation et médiation, amélioration des connaissances, partenariats avec les collectivités, contractualisations, etc.).

Dans le contexte de pressions urbaine et foncière qui caractérise la Côte basque, la Région Nouvelle Aquitaine, en tant qu'autorité de classement des RNR et Personne Publique Associée sur les documents d'urbanisme et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine, gestionnaire des réserves, constatent la nécessité d'inscrire les actions menées sur les réserves au sein des politiques locales d'aménagement. L'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), est partenaire de cette démarche, pour son expertise sur le foncier, les dynamiques urbaines et les stratégies d'aménagement.

Il s'agit aujourd'hui d'approfondir et de compléter les connaissances du territoire pour aboutir à une meilleure prise en considération des réserves naturelles sur le territoire et dans les documents d'urbanisme. Il convient donc, à l'échelle d'un périmètre de travail pertinent :

- D'analyser et déterminer la réalité des fonctionnements écologiques associés à ces 2 réserves,
- D'identifier les pressions et menaces en œuvre ou à venir,
- De mettre en œuvre une action cohérente et partagée pour concilier développement local et biodiversité.

Cela implique une collaboration étroite avec les collectivités en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme mais aussi avec d'autres acteurs tels que la SAFER ou l'EPFL afin de mettre en place des actions de gestion et de veille du foncier notamment autour des réserves.

Ce projet doit permettre de faire émerger une stratégie partagée à caractère environnemental, à savoir, un projet visant la préservation et la mise en valeur des RNR sur leur territoire tout en conciliant les besoins de développement des communes. De cette stratégie découleront les actions à envisager sur le territoire.

### **Objectif du travail**

Dans le cadre de la première étape du projet, le stagiaire se verra confier diverses missions, en appui au chargé de mission affecté à ce projet au CEN Aquitaine :

- Recherche bibliographique et analyse des études et protocoles existants sur la mise en place de TVB
- Analyse bibliographique des exigences des espèces-cibles retenues et recueil d'informations sur les espèces à l'échelle des zones d'étude.
- Contribution à la finalisation du protocole d'étude et de la base de données spatiale du projet en collaboration avec l'AUDAP et en lien avec le géomaticien du CEN Aquitaine.
- Acquisition de données sur le terrain (milieux naturels, capacité d'accueil pour les espèces-cibles, etc.)
- Compilation des données existantes
- Réalisation de cartographies de synthèse
- Analyse des résultats (caractérisation et diagnostic du réseau écologique, propositions d'actions)

### **Principaux résultats attendus**

- Synthèse bibliographique
- Base de données spatiale opérationnelle et exhaustive
- Rapport de synthèse

### **Le stage**

**Lieu :** RNR Basques et périmètres d'actions territoriale (64) / **Bureau :** Urt (64) – déplacements à prévoir (remboursement des frais kilométriques)

**Période :** de mars/avril à septembre 2018 **Durée :** 6 mois

**Maître de stage :** BOICHE Alionka (CEN Aquitaine- Antenne Pays Basque)

**Indemnisation :** montant mensuel de la gratification légale (15% du plafond de la Sécurité sociale) + frais kilométriques

### **Le stagiaire**

**Niveau :** Bac + 4 ou 5

- Compétences en écologie et compétences naturalistes nécessaires.
- Bonne maîtrise des outils de cartographie (typologies, outils de terrain et logiciel SIG –QGIS), bonnes notions en analyses statistiques
- Capacité d'analyse
- Bonne condition physique.
- Permis B, véhicule personnel et PC

Envoyer CV+LM à : Alionka BOICHE - CEN Aquitaine - Antenne Pays Basque/Landes  
156, rue de Gascogne, 64 240 URT  
Tél : 05.59.70.58.37- E-mail : a.boiche@cen-aquitaine.fr